



Sortie des Noisetiers Le 5 Octobre 2025

Organisé par Dominique et Jean-Claude Bruley.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Rendez-vous à 9 h sur le parking de l'entreprise Bohin,
1 Bourg, 61 300 Saint Sulpice sur Risle.

Petit déjeuner dans le hall de l'entreprise Bohin avant la visite du site.
Dejeuner à la Ferté Fesnel puis départ vers le musée de l'énergie à Irai.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse courriel : _____

N° de téléphone : _____

Votre véhicule : _____

Pour participer à cette sortie, vous devez être à jour de votre adhésion à l'ANVE.
Sinon vous devez, soit vous mettre à jour de votre adhésion, soit verser un montant de 10€ par véhicule
(valable pour cette sortie uniquement).

Nombre de participants : _____ x 45 € = _____ €

Choix du plat principal :

Daurade royal Mousseline de panais et petits légumes sauce citron : ____

Volaille de notre ferme, sauce normande, écrasé de pomme de terre et petits légumes : ____

Inscription accompagnée de votre règlement à renvoyer, avant le 20 Septembre par courrier adressé à :
JM Ponté, 39 Rue du Général Leclerc 61 500 Sées

Décharge de responsabilité :

Cette sortie est une manifestation d'automobiles anciennes ayant pour but de rassembler les amateurs pour une promenade touristique de découverte et de convivialité.

Il n'est question ni de vitesse ni de compétition, ni d'épreuve chronométrée.

C'est donc le propriétaire du véhicule participant à cette sortie qui a l'obligation de l'assurer et de couvrir ses propres responsabilités vis-à-vis des tiers, qu'ils soient ou non adhérents de l'association.

Par la signature de ce document, il déclare décharger les organisateurs de toute responsabilité découlant de l'usage de son véhicule automobile pour tout dommage corporel ou matériel causé à des tiers ou à lui-même dans quelques conditions que ce soit.

En outre, il autorise également les organisateurs à disposer librement du droit à l'image concernant son véhicule ou les occupants de son véhicule dans la cadre de la manifestation.

A : _____ Le : _____

Signature : _____

Association déclarée régie par la loi de Juillet 1901

Siège social à l'Hôtel de ville, 61200 d'Argentan, numéro de SIREN : 387 478 928.